

UNE ÉTUDIANTE DE L'ISCAE DISTINGUÉE

L'innovation à l'honneur



© Photo DR

Nada El Biaz, Samia Benchekroun et Mohamed El Moueffak.

L'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (ISCAE) est de ces rares institutions universitaires qui offrent au Maroc un environnement favorable à la création et à l'innovation. Grâce à la diffusion au sein de cet établissement d'une culture d'encouragement des talents, une de ses étudiantes en quatrième année, Samia Benchekroun, a réussi, avec son projet d'infusion à base de betterave, à relever avec succès, le défi de la compétition "Student Challenge", lancée en marge du Sommet mondial de l'entrepreneuriat (Global entrepreneurship summit, GES), organisé à Marrakech, les 19, 20 et 21 novembre 2014. Samia Benchekroun vient, en effet, de remporter le prix du "Meilleur projet innovateur". Première des 10 finalistes, elle fut choisie parmi plus de 300 étudiants ayant proposé leurs idées en ligne. Une distinction hautement méritée pour cette étudiante en quatrième année à l'ISCAE.

Devant un grand nombre d'entrepreneurs, d'investisseurs et d'étudiants, elle présenta un projet dont l'idée lui est venue à travers une expérience per-

sonnelle qui l'a tellement marquée. Un membre de ma famille, dit-elle, «a été atteint du cancer, chose qui a diminué d'une manière considérable ses plaquettes de sang, et, donc, il fallait que je trouve une formule naturelle loin de toute chose chimique, qui pourrait augmenter ses globules rouges. D'où mon idée qui consistait en une infusion à base de betterave».

A première vue, l'idée paraît évidente, dit-elle, mais «les bienfaits de cette formule magique m'ont encore plus encouragée à poursuivre mes efforts de recherche jusqu'à la dernière minute de cette aventure».

Des efforts couronnés de succès puisque tous ceux qui étaient là au moment de son discours, plein d'émotion, qu'elle eut l'occasion de présenter le jour de sa distinction à la place "Innovation village", non seulement n'ont pas été avares de leurs conseils mais, surtout, ils n'ont pas manqué de lui proposer leur aide en vue de concrétiser ce projet, auquel elle tient tant. Et à leur tête, le ministre de l'Agriculture, Aziz Akhannouch ■

S. Mouaffak

HUMEUR

Les dons d'organes et les greffes

ALI ALAOUI

Compte tenu de la première greffe du foie au Centre hospitalier Ibn Rochd de Casablanca en date du 20 novembre 2014, et vu le thème d'actualité de réflexion de haut niveau sur le don d'organe, je juge que les dons d'organes sont une noble action humaine qui permettent de sauver plusieurs vies. En escomptant un débat sur les dons d'organes et les greffes, je voudrais proposer un symposium scientifique sur le don d'organes pour débattre les aspects éthiques, techniques, voire religieux. L'objectif principal étant, certes, le droit d'être informé et d'informer en vue d'une prise de conscience et, partant, sensibiliser et vulgariser le commun des mortels pour les prélèvements d'organes.

Évidemment, grâce à des greffes, des jeunes ont échappé à la mort. De nos jours, je comprends que le don d'organes comme une grande chaîne de vie. La vie est belle et le monde est si beau, qu'il convient de s'entraider réciproquement. Un vieil ami atteint d'insuffisance rénale à la suite d'une angine mal soignée, redoutait la transplantation rénale. De guerre lasse, il ne souhaitait qu'une chose, d'être greffé le plus vite possible. Un greffon était disponible. Après l'opération chirurgicale mon grand ami allait poursuivre sa vie comme tout le monde, avec les reins solidement implantés. À ce sujet, il est à noter que la loi du 25 août 1999 réglementant le prélèvement d'organes au Maroc est publiée dans le Bulletin officiel n°199.209. Néanmoins, elle est fondée sur le principe du consentement. Actuellement, il y a la greffe du rein, du cœur, du foie, la greffe pulmonaire et la greffe pancréatique. En somme, je crois fermement que le plus beau cadeau que l'on puisse faire, c'est de donner une partie de notre corps à un malade ou à une patiente après notre trépas. D'autant plus qu'après l'enterrement, la terre et la poussière décomposent les dépouilles mortelles. A cet égard, j'estime opportun de souligner à juste titre un appel au sursaut de la conscience collective pour se défendre des tabous absurdes. A noter aussi que le ministère de la Santé a programmé dans le cadre de sa stratégie 2008-2012, de développer la greffe et le don d'organes en vue de mener des actions de sensibilisation auprès des professionnels de santé et du grand public visant à enrichir leurs connaissances sur le don d'organes et les greffes au Maroc ■

